



UN TERRITOIRE SUD ALSACE DURABLE ET RÉSILIENT AUTOUR DE LA LARGUE

MANSPACH, LE 29 JANVIER 2021

Sommaire

Communiqué de presse2

Objectif n°1 : L'eau, le climat et la biodiversité : les enjeux d'un aménagement de territoire durable et résilient3

Objectif n°2 : La qualité de l'eau : un enjeu de santé publique et de biodiversité4

Objectif n°3 : L'eau une ressource à économiser5

Objectif n°4 : Eau et climat, des enjeux à partager6

Gouvernance du contrat et engagements réciproques.....7

Annexes

Signataires8

Contrat de territoire « Eau et Climat », mode d'emploi10

COMMUNIQUE DE PRESSE

Altenach, le 29 janvier 2021

Un territoire Sud Alsace durable et résilient autour de la Largue, telle est l'ambition du contrat de territoire entériné avec l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le 29 janvier 2021, à Altenach (68), Vincent Gassmann, président de la [communauté de communes Sud Alsace Largue](#), Daniel Dietmann, Président de [l'EPAGE Largue](#) et Marc Hoeltzel, Directeur général de [l'agence de l'eau Rhin-Meuse](#) ont signé le contrat de territoire « Eau et Climat » pour le territoire Sud Alsace, concomitamment à la signature du Contrat de territoire de l'Epage Largue.

Signé pour 3 ans, le contrat concerne 44 communes et près de 22 000 habitants. En matière de protection de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, une dynamique historique s'est développée depuis une vingtaine d'années autour de programmes de restauration des cours d'eau, de l'assainissement des communes rurales, du maintien des prairies...

Néanmoins ces efforts doivent être aujourd'hui poursuivis et amplifiés en particulier dans le contexte du changement climatique qui génère des phénomènes qu'il est nécessaire de prendre en compte : disparition temporaire de milieux aquatiques suite à des assècs répétés, impact plus important des étangs sur la qualité de l'eau, baisse de la capacité d'autoépuration des cours d'eau...

Face à ce constat et situation d'urgence, les signataires s'engagent autour de **4 objectifs déclinés en 23 actions concrètes** en faveur de l'atténuation de l'impact du changement climatique par la **reconquête de la fonctionnalité des milieux aquatiques, la préservation de la vie des sols, la qualité des eaux superficielles et la sécurité de l'approvisionnement en eau potable.**

De 2020 à 2023, ce sont 6,6 M€ de travaux qui ont été identifiés pour un montant d'aides de l'agence de l'eau Rhin-Meuse de 2,8 M€.

Ce nouveau [contrat de territoire « Eau et Climat »](#) participe à la dynamique voulue par l'agence de l'eau Rhin-Meuse pour mobiliser ses partenaires sur les territoires à enjeux.

Depuis 2018, 6 contrats de territoire ont déjà été formalisés, une dizaine devrait voir le jour en 2021.

Objectif n° 1 : L'eau, le climat et la biodiversité : les enjeux d'un aménagement de territoire durable et résilient



Ces trois dernières années, les effets du changement climatique se sont manifestés sur le territoire principalement sous forme de précipitations extrêmes et de vagues de chaleur associées à des sécheresses hydrologiques intenses. Ces effets du changement climatique ont des impacts sur le fonctionnement tout entier de l'hydrosystème des bassins versants de l'III et de la Largue.

Ils passent à l'action !

Objectifs	Actions définies	Objectif fixé	Responsabilité
Développer une agriculture résiliente et accompagner la transition agricole dans le respect de la protection de la ressource et des milieux aquatiques	Création d'une marque de produits issus de l'élevage local nourri à l'herbe		Communauté de communes Sud Alsace Largue
	Définir les cultures à bas niveau d'impact (CNBI) pour les ressources en eau adaptées au territoire	CBNI : 20 000 m ² d'ici décembre 2021 puis un objectif de 15 ha en 2023. 10 exploitations engagées d'ici fin 2023.	
Restaurer la fonctionnalité des milieux naturels et accompagner la résilience du territoire	Valorisation économique et environnementale des productions améliorant la qualité et protégeant la ressource en eau	Maintenir voire augmenter les surfaces toujours en herbe	Communauté de communes Sud Alsace Largue
	Travaux de restauration et de renaturation des milieux aquatiques		EPAGE Largue

Objectif n° 2 : La qualité de l'eau : un enjeu de santé publique et de biodiversité



Depuis le début des années 2000, les teneurs en ammonium sont passées au-dessous du seuil du bon état sur le cours principal de la Largue témoignant ainsi de l'efficacité des premières opérations réalisées en termes d'assainissement et de mise aux normes des bâtiments d'élevage. Le phosphore total de son côté n'atteint pas le seuil « de bon état ». Il est donc nécessaire de mener des investigations complémentaires pour connaître l'origine du phosphore (*agriculture, étangs, assainissement par temps de pluie, ...*) afin de mettre en œuvre des solutions adaptées pour l'atteinte du bon état des eaux.

Elle passe à l'action !

Objectifs	Actions définies	Objectif fixé	Responsabilité
Amélioration de la connaissance et mise en œuvre d'une gestion du patrimoine « assainissement »	Réalisation d'un diagnostic patrimonial complet préalable aux travaux	Schéma directeur d'assainissement accompagné d'un plan annuel d'épandage des boues	Communauté de communes Sud Alsace Largue
Mise en conformité de l'assainissement des agglomérations identifiées comme prioritaires		Réduire les rejets directs de 2 500 équivalents-habitants	
Amélioration des ouvrages existants pour réduire les rejets non traités			

Objectif n° 3 : L'eau une ressource à économiser



Plusieurs communes et syndicats du territoire connaissent des difficultés d'approvisionnement ayant eu comme conséquence d'être identifiées en tant que communes à risque de pénuries récurrentes d'eau : Ballersdorf, Retzwiller, SIAEP de Traubach et Environs et SDE de Lutran et Environs.

Elle passe à l'action !

Objectifs	Actions définies	Objectif fixé	Responsabilité
Connaître, améliorer et engager les solidarités territoriales	Réalisation d'une étude de faisabilité du transfert de compétence et schéma directeur d'alimentation en eau potable du territoire de la communauté de communes	Etude réalisée à 100% en 2025 Un indice de connaissance du patrimoine de 100% avant la reprise de compétence	Communauté de communes Sud Alsace Largue
Aboutir à une vision intégrée des eaux pluviales afin d'améliorer les conditions d'infiltration des eaux dans les sols	Elaboration d'une stratégie de gestion intégrée des eaux pluviales Programme de sensibilisation des acteurs économiques à la gestion raisonnée et durable de la ressource en eau	44 communes sensibilisées au volet « Eau et Climat » 1 chantier pilote 3 zones d'activités sensibilisées d'ici 2023	

Objectif n° 4 : Eau et climat, des enjeux à partager



Le territoire de la communauté de communes Sud Alsace Largue compte 44 communes, pour près de 22 000 habitants. Leur implication dans la dynamique portée par la collectivité est importante à la fois dans un objectif de sensibilisation, de prise de conscience et d'acceptation sociale.

L'une des lignes directrices de la collectivité est d'animer un territoire citoyen et de transmission.

Elle passe à l'action !

Objectifs	Actions définies	Objectif fixé	Responsabilité
Développer une culture de l'importance de l'eau et des nouveaux enjeux liés au changement climatique	Mise en place d'un programme d'animations d'éducation à l'environnement pour le jeune public	250 enfants mobilisés 4 structures concernées par les animations	Communauté de communes Sud Alsace Largue
Informier et sensibiliser à une gestion et à un entretien du jardin et des espaces naturels individuels plus responsables et plus écologique	Projet d'éco-jardiniers	12 à 15 personnes formées par an 10 manifestations couvertes par les éco-jardiniers	

Gouvernance du contrat et engagements réciproques



Un comité de pilotage, réunissant les parties prenantes, se réunit a minima une fois par an pour prendre connaissance du rapport d'activité annuel et coordonner les actions à venir. D'autres acteurs pourront être associés pour le bon développement des actions (chambres consulaires, corporations artisanales, FREDON...).

De son côté, l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'engage à instruire les demandes d'aides déclinant de manière opérationnelle les actions identifiées au titre du contrat territorial « Eau et Climat », et répondant aux priorités d'intervention de l'établissement.

Les montants prévisionnels se répartissent de la manière suivante :

Thématique	Montant prévisionnel total des actions retenues dans le cadre du contrat territorial « Eau et Climat »	Aide prévisionnelle Agence de l'eau Rhin-Meuse
L'eau, le climat et la biodiversité : les piliers d'un aménagement de territoire durable et résilient	459 000 €	317 600 €
La qualité de l'eau : un enjeu de santé publique et de biodiversité	5 435 040 €	2 055 110 €
L'eau une ressource à "économiser"	708 000 €	415 200 €
L'eau et le climat : des enjeux à partager	21 950 €	7 800 €
TOTAL	6 623 990 €	2 795 710 €

Un comité de pilotage interrégional élargi (CC Sundgau, Rivières Haute-Alsace/SM de l'III/SM Sundgau oriental, EPAGE Largue, CC Sud Alsace Largue, Saint-Louis Agglomération, Mulhouse Alsace Agglomération, Agence de l'eau Rhin-Meuse) sera initié à l'échelle Sud Alsace afin d'assurer la transversalité et la complémentarité entre les 4 contrats de territoire « Eau et Climat » du secteur (Mulhouse, Sundgau, Sud Alsace Largue et Epage Largue).

L'agence de l'eau Rhin-Meuse

Parce que l'eau est un patrimoine commun de la nation, une ressource vitale à protéger et un droit pour tous en France, prévenir et limiter les atteintes aux milieux naturels liées à nos différents usages de l'eau au quotidien est une nécessité.

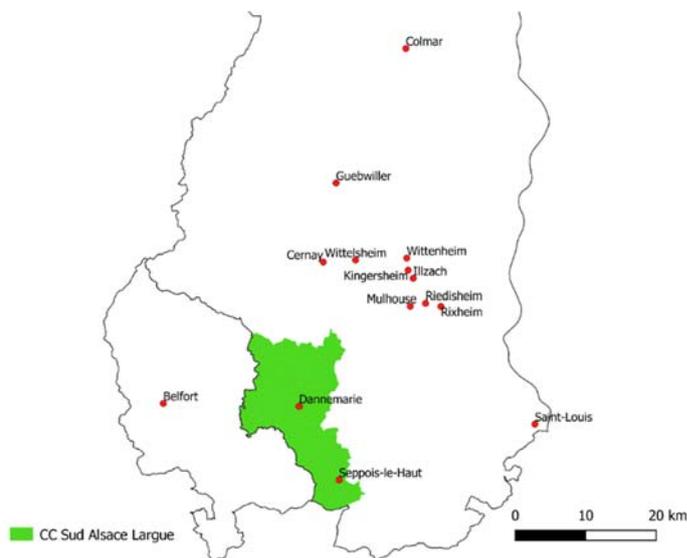
Au cœur de ce travail d'intérêt général, l'agence de l'eau Rhin-Meuse est chargée par l'État de surveiller la santé des rivières, des eaux souterraines, des milieux aquatiques et de favoriser les projets répondant à ses priorités : préserver les ressources en eau et les milieux naturels sur son périmètre d'intervention, le bassin Rhin-Meuse (8 départements concernés en tout ou partie : Ardennes, Haute-Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges, Bas-Rhin, Haut-Rhin).

À partir des redevances qu'elle perçoit sur la consommation et la pollution de l'eau, l'agence de l'eau Rhin-Meuse réinjecte l'essentiel de son budget sur le territoire en mobilisant ses connaissances, ses compétences et ses financements aux côtés de toutes celles et ceux, qui ont un rôle important dans la gestion de l'eau, l'adaptation au changement climatique et la préservation de la biodiversité.

Pour orienter ses financements, l'agence de l'eau Rhin-Meuse se fonde sur la qualité de la ressource en eau et des milieux naturels. Son champ d'intervention est fixé par la loi. Ses moyens d'intervention sont prévus dans un programme pluriannuel d'intervention. Son 11^{ème} programme a été lancé le 1^{er} janvier 2019 pour 6 ans. Doté de près d'1 milliard d'euros, ce programme affiche 5 grands objectifs : l'adaptation aux effets du changement climatique, la préservation de la biodiversité, le bon état écologique des milieux aquatiques, une eau potable de qualité et saine, la rénovation des systèmes d'eau et d'assainissement et le développement d'une solidarité territoriale.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse protège notre patrimoine commun.

Communauté de communes Sud Alsace Largue



La Communauté de Communes Sud Alsace Largue (CCSAL) a été constituée le 1^{er} janvier 2017 par la fusion des communautés de communes de la Largue et de la Porte d'Alsace. Le territoire se situe dans la zone géographique du Sundgau, aux frontières du territoire de Belfort et du Jura Suisse. Ce territoire rural, doté de plusieurs bourgs-centres, regroupe 44 communes sur 230 km² avec 22 297 habitants (INSEE 2017).

Situation géographique de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue

DOSSIER DE PRESSE

Couloir de passage entre les bassins Rhône-Alpin et Rhénan, le territoire présente un espace de communication entre deux des principaux massifs montagneux du pays : le Jura et les Vosges. Il a un rôle important à jouer dans la protection des rivières, les espaces naturels et le déplacement des espèces qui y vivent. Le secteur se caractérise par un chevelu hydrographique dense autour duquel gravite une biodiversité très riche et de nombreux étangs.

Sur ce territoire, la CCSAL exerce, entre autres, les compétences :

- gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (ou GEMAPI, transférée à l'EPAGE Largue) ;
- protection et mise en valeur de l'environnement ;
- aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ;
- développement économique.

La CCSAL se mobilise depuis plusieurs années pour la construction d'un projet de territoire qui permet de protéger la ressource en eau dans sa globalité. En effet, le territoire du Sud Alsace Largue rencontre diverses problématiques liées à l'eau, accentuées par les phénomènes climatiques (orages violents, sécheresse) : phénomènes de ruissellement, érosion, coulées de boues et qualité des eaux dans certaines communes.

Epage Largue

L'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau du bassin versant de la Largue et du Secteur de Montreux est une collectivité territoriale qui a pour objet d'assurer la conservation, la mise en valeur, l'amélioration et la meilleure utilisation du patrimoine hydraulique et naturel du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux.

L'EPAGE Largue regroupe 55 communes, 4 communautés de communes ou d'agglomération ainsi que le Département du Haut-Rhin et mutualise ainsi les ressources nécessaires à la mise en place des interventions, permettant la reconquête de la qualité des cours d'eau et des milieux aquatiques, comme le prescrit la réglementation européenne à travers la Directive Cadre sur l'Eau 2015 (DCE 2015). L'EPAGE Largue est structure porteuse du SAGE Largue et héberge l'animation Natura 2000 pour les sites « Vallée de la Largue » et « Sundgau, région des étangs ».

Dans le cadre de la mise en place de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la Renaturation du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux s'est transformé au premier janvier 2018 en EPAGE Largue.

Contrat de territoire « Eau et Climat », mode d'emploi

[Le contrat de territoire « Eau et Climat »](#) permet à l'agence de l'eau Rhin-Meuse de mobiliser ses partenaires sur les territoires à enjeux.

Ambitieux

Le contrat de territoire « Eau et Climat » repose sur une vision transversale de l'eau. Pour cela, il intègre plusieurs thématiques et peut impliquer plusieurs acteurs en priorité des EPCI. Il met un point d'honneur à la complémentarité des objectifs et des actions des acteurs d'un territoire pour atteindre un même objectif : améliorer la qualité et la résilience de nos cadres de vie.

Fédérateur

Le contrat de territoire « Eau et Climat » couvre toutes les thématiques dont le(s) bénéficiaire(s) a (ont) la compétence. Il peut être mono ou pluri-signataires permettant d'intégrer des acteurs clés du territoire ou des co-financeurs.

Co-construit

Le contrat de territoire « Eau et Climat » est nécessairement co-construit, croisant la volonté du territoire et les priorités de l'agence de l'eau, prenant en compte a minima la gestion patrimoniale et l'adaptation au changement climatique.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » facilite une réflexion stratégique et opérationnelle sur le changement climatique pour réduire la vulnérabilité des territoires et de ceux qui y vivent.

Le contrat de territoire « Eau et Climat » présente l'avantage d'offrir une visibilité sur plusieurs années, sur les financements dont les collectivités pourront bénéficier pour leur politique publique en lien avec l'eau. Il s'agit d'un outil sécurisant qui apporte de la sérénité dans la prévision budgétaire.

L'agence de l'eau Rhin-Meuse ambitionne de signer une dizaine de contrats de territoire chaque année. En 2024, 80% des aides accordées de l'établissement devraient concerner des engagements pris dans le cadre de ces contrats de territoire.



Contacts Presse

Florence CHAFFAROD

Agence de l'eau Rhin-Meuse
03 87 34 47 59
florence.chaffarod@eau-rhin-meuse.fr

Marie-Blanche BORY

Communauté de communes Sud Alsace Largue
03 84 36 33 00
mb.bory@sudalsace-largue.fr

Nicolas FAESSEL

EPAGE Largue
03 89 08 04 66
contact@epage-largue.eu